

Fiche pédagogique

Jusqu'à la garde

Sortie en salles :
7 février (France)
21 février 2018
(Suisse romande)



Film long-métrage de fiction, France, 2017

Réalisation:
Xavier Legrand

Interprétation:
Denis Ménochet, Léa Drucker, Thomas Gioria, Mathilde Auneveux, Mathieu Saikaly, Florence Janas, Julien Lucas, Jean-Marie Winling, Martine Vandeville, Saadia Bentaieb, Sophie Pincemaille, Emilie Incerti-Formentini

Montage:
Yorgos Lamprinos

Photo:
Nathalie Durand

Son:
Julien Sicart, Julien Roig, Vincent Verdoux

Production :
Alexandre Gavras (K.G. Productions), France 3 Cinéma

Version originale française

Durée : 1h33
Distribution en Suisse : Agora Films

Âge légal : 12 ans
Âge conseillé : 16 ans

www.filmages.ch

Résumé

Quelque part en France, une juge se rend à une audience fixée avec Antoine et Miriam Besson, un couple en instance de divorce. En jeu, un arrangement financier et surtout la garde partagée ou non du fils cadet Julien, 12 ans. Sa sœur aînée Joséphine, tout juste 18 ans, n'est plus concernée puisque majeure et déjà en couple. Malgré la déposition du garçon, qui souhaite rester avec sa mère et charge son père, ce dernier estime que Julien a besoin de lui. Alors que sa femme, qui l'accuse de menaces et de harcèlement, est retournée vivre chez ses parents, c'est la raison pour laquelle il a obtenu une mutation de sorte à être plus près d'eux. Après les avoir entendus tous les deux ainsi que leurs avocates, la juge promet une décision pour bientôt.

Plus tard, accompagnée de sa sœur Sylvia, Miriam et les enfants visitent un appartement dans un immeuble de banlieue que leur a déniché Cyril, un ex-collègue de travail. Il apparaît que la juge a accordé à Antoine

la garde partagée. Ce dernier vient donc bientôt chercher Julien chez ses grands-parents pour passer son premier week-end avec lui. Ils se rendent chez ses parents à lui pour le repas, dans une ambiance pesante. Tandis qu'Antoine cherche à savoir où Miriam a déménagé, Julien fait tout pour le lui cacher. Il lui demande aussi de décaler la prochaine fois pour qu'il puisse se rendre à l'anniversaire de sa sœur. Antoine refuse.

Deux semaines plus tard, Antoine commence par se montrer plus arrangeant : il ramènera Julien pour la soirée et viendra le rechercher le lendemain matin. Mais un peu plus tard, le même schéma que la première fois se répète jusqu'à ce que le grand-père, n'y tenant plus, chasse son fils de table. Emmenant Julien en voiture, Antoine perd ses nerfs et exige de l'enfant qu'il le guide à leur nouveau domicile. Après avoir tenté de feinter et de s'échapper, Julien se résigne. Face à une Miriam tétanisée, Antoine fond en larmes et jure qu'il « a changé » avant de repartir chez ses parents.

Disciplines et thèmes concernés

Education aux médias (FG MITIC) :

FG 31 — Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations...

Le film comme construction et objet de mise en scène, au service d'un message.

Santé et bien-être :

FG 32 – Répondre à ses besoins fondamentaux par des choix pertinents...en reconnaissant ses pouvoirs, ses limites et ses responsabilités dans diverses situations...

A la salle où la fête de Joséphine bat son plein, tous les soucis n'ont pas disparu. Miriam demande à sa fille (qui s'est découverte enceinte) de passer d'abord son bac et son concours pour le Conservatoire. Puis, alors que Joséphine et son petit ami Samuel s'appêtent à chanter sur scène, Julien reçoit un appel de son père, qui est dehors avec un cadeau pour sa fille. Miriam, très fâchée, va le retrouver sur le parking. L'apparition soudaine de Cyril déclenche chez Antoine une terrible scène de jalousie, heureusement désamorcée par l'intervention de Sylvia. A la fin de la soirée, qui s'est terminée normalement, Miriam et Julien rentrent seuls se coucher.

Un peu plus tard dans la nuit, ils sont réveillés par une sonnerie insistante. Ayant réussi

à entrer dans l'immeuble, Antoine frappe à leur porte. Inquiète, une vieille voisine appelle la police. La centrale déclenche une intervention d'urgence, avant même que Miriam, terrorisée, n'appelle à son tour. Tandis qu'un Antoine fou furieux défonce la porte à coups de fusil de chasse, Miriam et Julien se réfugient dans la salle de bain. Au bout du fil, l'agent de la centrale leur recommande de se coucher au fond de la baignoire et d'attendre. La police intervient juste avant qu'Antoine ne les ait trouvés. Il est maîtrisé et emmené, puis une agente s'occupe de Miriam et de Julien, sonnés. Alors que la vieille voisine ose enfin jeter un coup d'œil dans le couloir, Miriam referme leur porte.

Commentaires

Sélectionné en compétition à la Mostra de Venise 2017, honneur rarissime pour une première œuvre, *Jusqu'à la garde* y a fait sensation en remportant un prix de la mise en scène, pas du tout immérité. Preuve que sa qualité ne réside pas seulement dans son sujet choc (la violence conjugale), mais bien également dans son traitement. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas totalement d'une surprise : ce long-métrage se présente comme un prolongement d'un court-métrage déjà très remarqué. *Avant que de tout perdre* (30 min, Grand Prix au Festival de Clermont-Ferrand en 2013, César du meilleur court-métrage et nommé à l'Oscar) présentait déjà les mêmes personnages et acteurs dans une situation de haute tension.

Salué avec une rare unanimité par la critique tant française qu'internationale – à la seule voix discordante des *Cahiers du cinéma*, qui dénoncent un simple mélodrame déguisé en «film-dossier» –, le film court à présent le risque de paraître surfait. Après tout, il raconte une histoire minuscule dans un décor anonyme et avec des personnages on ne peut plus communs. A la seconde vision, c'est pourtant bien cette stratégie narrative ainsi que son style, tout en retenue, qui font sa force.

La séquence d'introduction chez la juge, par exemple, n'est pas indigne de (et sûrement inspirée par) celle du fameux *Une Séparation* de l'Iranien Asghar Farhadi (2011). Bien malin celui qui, devant un tel souci de réalisme, saurait affirmer s'il s'agit de comédiennes ou de vraies avocates et juge face à Denis Ménochet et Léa Drucker, seuls

acteurs connus du film. Toute la suite est traitée dans ce même style quasi-documentaire qui rappelle aussi bien les films de Raymond Depardon que ceux des frères Dardenne ou de Joachim Lafosse (*A perdre la raison*, *L'Economie du couple*), avec juste une inflexion finale vers le thriller.

Comédien et réalisateur français de 38 ans, Xavier Legrand portait ce projet depuis des années. A l'évidence, il s'est extrêmement bien documenté sur cette problématique de la violence conjugale ou parentale. Il a rencontré des gens de tous bords, juges et victimes, policiers et sociologues. D'un autre côté, il a aussi vu beaucoup de films, puisqu'en plus d'une prédilection avouée pour les œuvres d'Alfred Hitchcock, de Claude Chabrol et de Michael Haneke, il n'hésite pas à reconnaître l'influence de *Kramer contre Kramer*, (Robert Benton, 1979), de *Shining* (Stanley Kubrick, 1980), ou même de *La Nuit du chasseur* (Charles Laughton, 1955). Autant de références qui rappellent la part fictionnelle a priori moins évidente de *Jusqu'à la garde*.

Le cinéaste use habilement d'une certaine stratégie de rétention d'information, mettant le spectateur dans la même situation que le juge, qui se

demande lequel des parents «ment le plus» pour obtenir gain de cause. Certes, Antoine (Denis Ménochet), avec sa carrure de déménageur, paraît d'emblée potentiellement plus dangereux. Mais il a tout l'air d'un brave type, dont les demandes sont sensées. Miriam (Léa Drucker), frêle, sombre et tendue, pourrait bien avoir perdu toute mesure dans le rejet de son mari. Ce n'est que petit à petit que l'on découvre la personnalité manipulatrice d'Antoine et la violence terrifiante dont il est capable. Mais il n'a peut-être pas tout tort, puisque Miriam lui cache aussi des choses...

Plus que d'un film «à thèse», avec un discours marqué par le souci d'efficacité (dont Costa-Gavras, père du producteur Alexandre Gavras, est devenu le spécialiste), il s'agit d'un film d'apparence plus modeste, qui se contente de vous prendre à témoin avec un maximum d'empathie pour chacun de ses personnages. Avant le final en forme de thriller, c'est donc aux détails qu'il convient d'être attentif, tout en ressentant le malaise et le désespoir de chacun dans ce type de situation. Et ce, jusqu'à l'inquiétude de la voisine qui a peut-être sauvé des vies sans rien savoir de la famille Besson !

Objectifs pédagogiques

- Aborder la question des violences dites «domestiques», leur importance et la difficulté à les dépister, dans une logique de prévention. Présenter le cadre légal et les institutions censées y répondre.
- A l'appui du récit, distinguer différents types de violence : conjugale, parentale, physique, psychologique, harcèlement, menace verbale. Analyser la place délicate de l'enfant, otage d'un conflit qui concerne en premier chef les parents.

- Introduction au droit : resituer le type d'audience au début du film dans une procédure de divorce. Discuter des rôles respectifs des avocat(e)s et du (de la) juge. Discuter la décision finalement prise par cette dernière.
- Langage cinématographique : apprendre à faire la distinction entre documentaire et fiction documentée. Quelles sont les stratégies filmiques et narratives? Isoler et analyser une séquence (par exemple le prologue ou l'épilogue).

Pistes pédagogiques

La violence dite «domestique»

1. **Définition suisse.** La Statistique Policière de la Criminalité (SPC) entend par *violence domestique* «l'exercice ou la menace d'une violence dans un couple ayant une relation actuelle ou passée, qu'il soit marié ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté». Discuter en quoi la situation décrite dans le film correspond à cette définition.

2. **La violence conjugale, sujet tabou ?** A l'appui de statistiques suisses et françaises (puisque le film est français) récentes et disponibles sur Internet, présenter l'importance du phénomène. Se demander pourquoi on n'en parle pas davantage dans les médias et à partir de quel moment il ne s'agit plus simplement d'affaires privées.

On pourra prendre pour exemple le cas très médiatisé, début 2018, de la joggeuse assassinée par son mari en France et par les [violentes réactions suscitées par sa ligne de défense](#).

3. **Violence masculine, violence féminine.** Le film est-il biaisé en présentant le cas d'un homme violent, devenu une menace pour les siens ? Les statistiques sont formelles : plus de 90% des cas de violences physiques dans les affaires de violence conjugale sont le fait des hommes. Est-ce à dire que les femmes sont

naturellement moins portées sur la violence ou bien qu'elles l'exercent de manière plus subtile et psychologique ? Le film donne-t-il des indices que c'est avant tout la violence d'Antoine qui est en cause ? Absout-il pour autant Miriam de toute responsabilité ?

4. **Le divorce, source de tensions.** Dans le film, le couple Besson est en instance de divorce. Mais ce divorce est-il mutuellement consenti ? Pointer ce qui laisse à penser que Miriam a demandé le divorce (à cause du tempérament violent d'Antoine, ou d'un simple désamour ?). Antoine voudrait plutôt revenir auprès des siens. Pour autant, qui vous paraît le plus désespéré dans cette affaire ?

5. **Les enfants, victimes collatérales.** Entre deux parents qui se déchirent, il y a souvent des enfants qui souffrent. Comment le film traite-t-il ce thème précis, à travers le personnage (central) de Julien ? Ce dernier a-t-il vraiment «choisi son camp» ou cherche-t-il juste à protéger sa mère ? Ne fait-il pas lui-même preuve de violence envers son père (en déclarant ne pas vouloir de garde partagée, ou en l'appelant «l'Autre») ? Et Joséphine, comment réagit-elle à cette situation familiale délétère? ([en quittant tôt le foyer, quitte à reproduire l'exemple maternel](#)).



4. **La loi.** Même si le film ne le dit pas, Antoine va se retrouver devant la justice pour avoir enfreint la loi et sûrement subir des sanctions. Que risque-t-il ([la prison, la perte de la garde et du droit de visite](#)) et quels motifs pourront être retenus contre lui ? ([le harcèlement, la violation du domicile, l'usage d'une arme à feu](#)).

Les institutions qui protègent

1. **La justice.** Le film s'ouvre sur une audience qui réunit les bientôt ex-mari et femme, chacun accompagné d'une avocate, devant une juge. De quoi celle-ci doit-elle statuer ? Les avocates sont-elles sincères ou bien jouent-elles un rôle ? A posteriori, peut-on affirmer que la juge a failli dans sa tâche en sous-estimant le danger ? Auriez-vous été plus malin qu'elle ou bien ne voudriez-vous en aucun cas d'une telle responsabilité ?

2. **La police.** La scène finale montre l'intervention in extremis de la police. Vous a-t-elle paru aussi réaliste que le reste du film ? ([On mettra en opposition la précision du mode opérationnel en regard du suspense construit par le montage](#)). Se remémorer qui appelle le numéro d'urgence et de quels éléments le réceptionniste a besoin pour pouvoir déclencher une intervention. Pensez-vous que les agents suivent une formation spécifique pour ce type de cas ?

3. **La responsabilité de tous.** Dans le film, c'est finalement le bon réflexe d'une voisine qui sauve la famille du pire. Comment cette «héroïne anonyme» est-elle présentée ? ([Une silhouette à peine aperçue, mais dont le regard devient le nôtre à la fin](#)). D'autres personnes auraient-elles pu intervenir plus tôt ([à imaginer, même au-delà de ce que montre le film](#)) ?

Les choix artistiques

1. **Violence différée et tension ressentie.** De nombreux critiques l'ont noté : le film débute comme un documentaire mais se termine comme un thriller, tout en se concentrant pour l'essentiel sur la figure du père. Cette stratégie vous a-t-elle paru efficace ? Le film adopte-t-il un regard neutre ou épouse-t-il un (ou des) point(s) de vue au passage ? Laquelle de ces méthodes crée le plus d'empathie et de tension selon vous ?

2. **La temporalité resserrée.** L'auteur a voulu son film concentré sur l'essentiel. Sur combien de temps environ se déroule l'action ? Plutôt que de multiplier les événements, il avance par grands «séquences-blocs», avec un minimum de transitions. Combien en dénombrez-vous ? Est-ce que le récit reste clair et logique ou bien la méthode oblige-t-elle à réfléchir et «combler les trous» ?

3. **Banalité sans banalisation.** L'auteur a effacé tout ce qui aurait pu faire paraître l'histoire exceptionnelle. Trouver les différentes techniques dont il a usé pour accentuer ce côté banal (ce qui ne veut pas dire banaliser le délit) : acteurs peu connus, lieux anonymes, situations quotidiennes, image quasi documentaire, sans éclairages voyants, etc. Quel est l'effet

recherché ? (Un sentiment d'universalité de ce type de situations).

4. **Pour finir :** *Jusqu'à la garde* vous a-t-il captivé ou non ? Ce film privilégie-t-il l'information ou le

ressenti ? Que pensez-vous de ce type de cinéma qui ne vise pas tant le divertissement que le partage de problèmes, voire l'avertissement ? Y voyez-vous aussi une forme d'art, ou plus difficilement ?

Pour en savoir plus :

Statistiques sur la violence domestique (en Suisse) :

https://www.ebg.admin.ch/dam/ebg/fr/dokumente/publikationen/dokumentation/informationsblatt9zahlenzuhaeuslichergewaltinderschweiz.pdf.download.pdf/feuille_d_information9laviolencedomestiqueenchiffresauniveaunati.pdf.

<https://www.vd.ch/themes/vie-privee/violence-domestique/en-savoir-plus/statistiques/>

<https://www.letemps.ch/suisse/violence-domestique-augmente-2-2016>

Dossier de presse officiel :

<http://www.agorafilms.net/film/326/JUSQU'%C3%80%20LA%20GARDE>
[E
http://www.hautetcourt.com/film/download_dossier_presse/309](http://www.hautetcourt.com/film/download_dossier_presse/309)

Sur le film (quelques critiques et portraits-interviews) :

http://www.lemonde.fr/cinema/article/2018/02/06/jusqu-a-la-garde-un-foyer-reduit-en-cendres_5252318_3476.html

http://www.lemonde.fr/cinema/article/2018/02/06/xavier-legrand-un-tragedien-derriere-la-camera_5252290_3476.html

<http://www.telerama.fr/cinema/films/jusqu-a-la-garde,517693.php>

<http://www.telerama.fr/cinema/ca-sent-la-releve-xavier-legrand-realisateur-de-avant-que-de-tout-perdre,94941.php>

http://next.liberation.fr/cinema/2018/02/06/jusqu-a-la-garde-violences-conjugees_1627886

https://www.la-croix.com/Culture/Cinema/Jusqua-garde-Le-predateur-proies-2018-02-06-1200911759?from_univers=lacroix

<http://cineuropa.org/ff.aspx?t=ffocusinterview&l=fr&tid=3193&did=334299>

Norbert Creutz, journaliste, Genève, février 2018

